

Résidences seniors de la Ville de CAEN

Tarifs et modalités d'admission et de financement au 1^{er} janvier 2019

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Caen propose aux personnes autonomes de 60 ans et plus de louer un appartement situé dans l'une des 8 résidences seniors réparties sur l'ensemble du territoire de la ville. Une priorité est accordée aux personnes domiciliées à Caen.

Etablissement	Téléphone et courriel	Type	Surface	Tarif
VICTOR PRIOUT 9, rue de l'Engannerie	☎ 02 31 15 38 54 Courriel : ehpavictorpriout@caen.fr	F1	20 m ² 4 ^{ème} étage	423,47 €
		F1	20 m ²	475,52 €
		F1	25 m ²	507,13 €
CHEMIN VERT 2, allée du Rossignol	☎ 02 31 73 26 56 Courriel : ehpacheminvert@caen.fr	F1 bis	32 m ²	575,78 €
GUERINIERE 10, place de la Justice	☎ 02 31 82 28 54 Courriel : ehpagueriniere@caen.fr	F1 bis	31 m ²	589,27 €
		F2	37 m ²	690,35 €
		F4	80 m ²	1 482,17 €
GRACE DE DIEU 1, Rue Cardinal Lavigerie	☎ 02 31 52 14 54 Courriel : ehpagracededieu@caen.fr	F1 bis	32 m ²	599,57 €
		F4	80 m ²	1 401,76 €
PIERRE HEUZE 6, rue Montcalm	☎ 02 31 93 14 41 Courriel : ehpapierreheuze@caen.fr	F1 Bis	36 m ²	605,51 €
		F2	42 m ²	655,52 €
		F2	43 m ²	710,86 €
		F2	47,37 m ²	770,57 €
FOLIE COUVRECHIEF 18, allée du Bosphore	☎ 02 31 44 23 71 Courriel : ehpacouvrechef@caen.fr	F1 bis	30 m ²	616,04 €
			35 m ²	654,82 €
		F2	De 41 m ² à 51 m ²	722,65 € 876,70 €
ACADIENS 36 & 38, rue des Acadiens <i>Eau et électricité non compris</i>	☎ 02 31 44 23 71 Courriel : ehpacouvrechef@caen.fr	F2	De 46 m ² à 64 m ²	689,22 € 834,98 €
			F3	De 56 m ² à 58 m ²
		F1 bis		35 m ² 3 ^{ème} étage
			F2	55 m ² 3 ^{ème} étage
F4	83 m ² 85 m ²	1 965,96 € 2 013,26 €		

Les personnes ayant perdu leur autonomie peuvent être accueillies au sein de l'EHPAD Mathilde de Normandie. Une priorité est accordée aux personnes hébergées dans les résidences seniors gérées par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Caen.

EHPAD Mathilde de Normandie
2, rue Avicenne à Caen
☎ 02 31 35 64 40

Admission dans une résidence seniors de la Ville de Caen

Retrait du dossier d'admission

Le dossier d'admission dans une résidence seniors de la Ville de Caen peut être retiré auprès de chaque établissement et du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de Caen et couronne, 17, Avenue Pierre Mendès-France – Bâtiment F2 – 1^{er} étage – BP 10519 – 14035 CAEN Cedex ☎ 02 50 22 40 20

Le dossier vous permet de faire simultanément une demande d'admission auprès de plusieurs résidences seniors gérées par le CCAS de la Ville de Caen.

Avant de déposer votre dossier d'admission

- Visitez la ou les résidences seniors que vous avez sélectionnées.
- Prenez préalablement rendez-vous, par téléphone, auprès de chaque établissement concerné.

Vous pouvez déposer le dossier d'admission complété auprès de la direction de la résidence seniors que vous avez privilégiée.

Après le dépôt de votre demande d'admission

Le Centre Communal d'Action Sociale étudiera votre demande et formulera des propositions en fonction de vos choix et des disponibilités.

Pour tout renseignement concernant le suivi de votre demande, contactez le CCAS de Caen - 45, rue de Bernières - 14000 CAEN ☎ 02 31 15 38 38

Un entretien avec le responsable de la résidence seniors aura lieu préalablement à votre entrée dans les lieux.

Tarifs

Les **redevances d'occupation mensuelles** comprennent le loyer, les charges locatives, ainsi que les dépenses de chauffage, d'eau, d'électricité et les services rendus (blanchisserie, animation, assistance 24h sur 24 ...).

Ne sont pas incluses dans la redevance d'occupation :

- pour la résidence de la **HAIE VIGNE** : les dépenses d'électricité
- pour la résidence des **ACADIENS** : les dépenses d'eau et d'électricité

Pour les **couples** occupant un F1 ou un F1 bis, il est demandé une majoration de **28,49 €** par mois (pour l'ensemble des résidences seniors excepté les Acadiens) – **14,25 €** par mois pour la résidence seniors des Acadiens.

Le **dépôt de garantie** est égal au montant mensuel d'une redevance d'occupation.

Restauration : 7,91 € / repas

Les restaurants des résidences seniors sont accessibles aux résidents, ainsi qu'aux personnes âgées de 60 ans et plus de la Ville de CAEN.

Chambre d'hôte : 31,62 € / nuit

Barème de participation des bénéficiaires du dispositif de transmission des appels d'urgence

Ressources mensuelles	Participation mensuelle
Jusqu'à 723,84 €	8,06 €
De 723,84 € à 1 408 €	19,18 €
De 1 408,01 € à 2 815 €	25,85 €
Plus de 2 815,01 €	34,85 €

Modalités de financement

Une aide au logement peut être accordée, sous certaines conditions, par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Calvados ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour ses affiliés.

Une participation aux frais de restauration du midi peut être accordée, sous certaines conditions, par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Caen. Pour toute demande concernant cette aide, contactez la direction de votre établissement ou le CLIC de Caen et couronne, 17, Avenue Pierre Mendès-France – Bâtiment F2 – 1^{er} étage – BP 10519 – 14035 CAEN Cedex ☎ 02 50 22 40 20